

## AVENANT 2015

### CONVENTION D'OBJECTIFS 2014-2015

#### ENTRE LA VILLE DE ROUEN ET LE CENTRE SOCIAL SAINT VIVIEN

Entre les soussignés :

- La Ville de Rouen représentée par Monsieur Yvon ROBERT, Maire de Rouen,

Et

- La Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime représentée par Monsieur Pascal HAMONIC, Directeur,

Préambule :

La Ville de Rouen soutient et accompagne les centres sociaux implantés sur son territoire, en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Département de Seine-Maritime.

Une convention encadre ce soutien et ce partenariat jusqu'au 31 décembre 2015.

A travers cet avenant, la Ville de Rouen et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine - Maritime actent les modifications suivantes :

#### **Article 6 – Accompagnement et moyens matériels et financiers apportés par la Ville :**

La mise en œuvre de la convention cadre partenariale peut justifier l'attribution de fonds publics ou d'aides en nature de la Ville.

Dans le cadre général de son partenariat avec la Caf de Seine-Maritime sur le soutien aux centres sociaux, la Ville de Rouen s'engage à verser, pour le fonctionnement du centre, une **subvention annuelle de 99 025 € pour 2015.**

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des centres sociaux, la Ville s'engage à:

- favoriser une meilleure interconnaissance entre le centre social et les acteurs sociaux par l'organisation une à deux fois par an de rencontres avec les travailleurs sociaux du CMS, de l'UTAS, de la CAF et les autres acteurs sociaux intervenant sur ce quartier
- favoriser les liens entre les différents centres sociaux par l'organisation de rencontres régulières
- associer le centre social à toutes les réflexions et dynamiques sur lesquelles il peut avoir à jouer un rôle
- valoriser l'offre d'activités proposée par le centre social au sein des supports de communication de la Ville
- mettre à disposition gratuitement les piscines et la patinoire municipales, ainsi que l'utilisation de certains équipements culturels, pour un groupe encadré, dans le cadre de loisirs familiaux
- soutenir les missions spécifiques d'accompagnement social, scolaire et de parentalité du centre social en favorisant les relais vers les structures municipales

Fait à Rouen, le

Pour la Ville de Rouen

Pour Yvon ROBERT, Maire

Par délégation

Caroline DUTARTE,

Adjointe au Maire en charge

des Solidarités et de la politique de la ville

Pour la CAF de Seine-Maritime

Pascal HAMONIC

Directeur